

Séparation couples ni marié, ni concubin, ni pacsé

Par joffrey, le 05/01/2008 à 01:32

Bonjour, je suis militaire et j étais ds un appartement avec ma conjointe, elle m a quitté. Peut elle se desister du bail aupres du propriétaire sans mon accord? N a t elle pas une obligation vis a vis du loyer? le délai de 3 mois de préavis peut il etre raccourci?car je ne peu plus vivre dans cette appartement, d un point de vue sentimentale je risque la dépression et financierement parlant je ne peu plus assumer. merci de votre compréhension